Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 20 Dhoulhajja 1445
26 Juin 2024

N° 74

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1666**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1666**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1667**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1668**
Homologation de résolutions **1669**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1669**
Avis aux créanciers **1670**
Convocations
Sociétés anonymes **1672**
Sociétés à responsabilité limitée **1674**
Autres sociétés **1674**
Actes Administratifs
Avis au public **1674**
Divers
Avis au public **1675**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Le nom de la société à constituer : ZITOUN ELLAS

Type de la société : locale

Montant du capital souscrit de la société : 10.000 dinars (dix mille dinars)

L'adresse prescrite du siège social : chez monsieur Amri Chakeur, ELLAS

Sujet de la société :

- Résoudre l'insuffisance de l'eau au oliverie ELLAS

- Développement technique et scientifique de la production d'olive et d'huile

- La participation à l'essor De la vie économique et le développement permanent

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet de modèle d'acte constitutif : le 20-5-2024 au tribunal de 1ère instance du Kef sous le numéro 11

Le nombre d'actions à souscrire : 100 actions au nom de 100 dinars par action.

Période ouverte de la souscription du 01 juillet 2024 au 11 août 2024, signalons qu'une clôture anticipée de la souscription est prévenue valable avant le délai cité

Fondateurs :

- Amri Chakeur : résident à Rt ELLAS 22.603.703

- Med Bachir Harbaoui : résident à ELLAS 58.347.876

- Radhia Baroumi : résidente à ELLAS 23.345.650

- Mustapha Saadi : résident à ELLAS 22.881.742

- Sami Saadi : résident à ELLAS 55.025.191

- Ahmed Amri : résident à ELLAS 24.087.874.

2024R01699SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE POLYCLINIQUE CARDIOLOGIQUE DE NABEUL- S.A

Capital social : 19.876.850 DT

Siège social : Immeuble Emeraude center, Les Jardins du Lac, 1053, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant Unique : 1236886N

RC : B3141752012

CNSS : 553499-17

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 27 mars 2024, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis sous le numéro 24201266, quittance n°3250, et conformément au certificat de réservation de dénomination sociale émis par le registre national des entreprises sous le numéro 202345749786 en date du 6/11/2023 et en vertu du certificat de renouvellement de la validité et en vertu de la carte d'identification fiscale délivrée par la structure de contrôle des impôts Direction des moyennes Entreprises en date du 5/6/2024, Dont des exemplaires de tous les documents susvisés ont été déposés au registre national des entreprises le 22/5/2024 et 12/6/2024 sous le n°202462733.

Il a été décidé de changer la dénomination sociale de la société de "la Clinique Amen Nabeul" à "Polyclinique Cardiologique de Nabeul".

2024R01694SANB2

SOCIETE POLYCLINIQUE CARDIOLOGIQUE DE NABEUL S.A

Société anonyme

Au capital de 19.876.850 dinars tunisiens

Siège social : Immeuble Emeraude Center, Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, 1053, Tunis

Identifiant unique : 1236886N

RC : B3141752012

CNSS : 553499-17

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2024 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 22 mai 2024 sous le n° 24801890 Quittance n°4691 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 21 juin 2024 sous le n°202471387 ainsi le dépôt des Etats Financiers et les rapports du commissaire aux compte il a été décidé ce qui suit :

1- Approuver les états financiers relatifs à l'exercice clos du 31 décembre 2023 et le rapport de gestion dans leur intégralité et tels qu'ils ont été présentés par le conseil d'administration;

2- Approuver les conventions et les opérations conclues au cours de l'exercice 2023 visées aux articles 200 et 475 du code des Société commerciales, telles que décrites dans le rapport spécial du commissaire aux comptes;

3- La nomination des administrateurs pour une durée de trois (03) ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026;

4- La nomination du Cabinet BDO représenté par M. Mohamed Derbel en tant que commissaire aux comptes de la société pour une durée de trois (03) ans expirant lors de l'assemblée générales ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026;

5- Quitus aux administrateurs;

6- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2024 ;

7- Pouvoirs.

2024R01695SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Société Immobilière & Touristique

Société anonyme

Au capital de 90.000 D

Siège social : 42, Rue Mendes France, Mahdia

Identifiant unique : 0010701E

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

1- La dénomination sociale de la société : "SIT"

2- La forme de la société : SA

3- Le montant du capital social à souscrire : 49 140 DT

4- L'adresse du siège social : 42, Rue Mendes France, MAHDIA

5- L'objet social : Création et exploitation d'industrie hôtelière et touristique, cafés, bars restaurants cinéma ainsi que d'établissement de loisirs publics.

6- La durée de la société : 99 ans

7- La date et le lieu du dépôt du procès-verbal de l'AGE ayant décidé l'augmentation du Capital : Le PV de l'AGE a été déposé le 23 Avril 2024 au Registre National des Entreprises sous le N° AC 16562024

8- Le nombre d'actions à souscrire contre numéraire, la somme immédiatement exigible : 546 actions à libérer intégralement à la souscription

9- La valeur nominale des actions à émettre : 90 DT

10- Les conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de Vote : Chaque action donne droit au vote d'une voix.

11- Le nom et le siège de la banque ou de l'établissement financier qui recevra les fonds provenant de la souscription : BIAT MAHDIA Agence Centre-ville

12- Le délai ouvert pour la souscription, avec indication de la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai :

Dans les 15 jours qui suivent la publication au JORT de la présente notice.

2024401624SANB2

Renouvellement du Mandat d'un Administrateur Délégué

Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud S.E.P.T.S

Matricule Fiscal : 0040873 RAM 000

Siège social : 52, rue Ibn Charaf 1002 Tunis

SA au capital de 1 million de dinars

Selon le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration tenu en date du 7 Juin 2024, enregistré à la recette des finances, cité mahrajane Tunis le 12 Juin 2024 sous le numéro 24702849 et dont un exemplaire a été déposé au guichet unique commercial au registre national des entreprises de Tunis en date du 19 Juin 2024 sous le numéro 202470659, le conseil d'administration a approuvé le renouvellement du mandat de Madame Ines Jaziri Jerbi en tant qu'Administrateur Délégué de la Société d'Etudes et de Promotion de Tunis Sud pour une période de trois mois et l'octroi de toutes les prérogatives nécessaires pour assurer la gestion de la société conformément à son statut et aux règlements en vigueur et ce à partir du 8 Juin 2024.

2024401630SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société : STE SOUAYAH CAFE

IU : 0796228Q

Siège social : 55 Rue Abdelhamid El Kadhi, Sousse

SARL au capital de 300 000 dinars

Au terme du PV de l'AGE du 15/4/2024 tel qu'enregistré à la RF de l'avenue Mohamed Maarouf Sousse, en date du 02/5/2024, sous le n°24702213 quittance n°M033286, et au terme du PV de l'AGE du 14/6/2024 tel qu'enregistré à la RF de l'avenue Mohamed Maarouf Sousse, en date du 18/6/2024, sous le n°24803155 quittance n°M043076, dont deux exemplaires ont été déposés au RNE quittance n°2024658829523 en date du 11/6/2024, il a été décidé des modifications suivantes :

Changement de la dénomination sociale : NéoSaveurs

Nouveau siège social : Restaurant & Café, Fleur-d'Orient, place Farhat Hached, 4000 Sousse

Objet social : Tous services de restauration, de débits de boissons et de réception, entre autres tous services de consommation sur place.

Cet avis a été publié dans La Presse du 21/6/2024 et dans le journal Essahafa du 21/6/2024.

2024S00839SRLB2

SOCIETE ARCHPEL CENTER EL MENZAH - SRL

Capital : 15.000 DT

Siège social : 16B, Jaouher Essikilli, Menzah 7, 2037 Ariana

Identifiant Unique : 1838388X

Suivant PV de l'Assemblée extraordinaire du 2 juin 2024 enregistré à la Recette des Finances El Menzah 6 sous le n°24504484, Quitt n°086998 en date du 4 juin 2024, et dont une copie du dossier a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 10/6/2024 sous le n°202468367.

Il a été décidé :

La dissolution de la société et la nomination de Mme Hayfa Hosni comme liquidatrice de la société.

2024401620SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, rédigé par Maître Hammami Rym, Avocate, enregistré à la recette des finances d'El Mourouj, le 10/6/2024, quittance numéro M053503, numéro d'enregistrement 24203133. Madame Baazaoui Fatma a vendu à Madame Ben hadj Mustapha Mouna, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour jardin d'enfants et crèche, sis à diviseur n°148 EL Mourouj 6. Toutes les oppositions doivent être présentées au local d'exploitation du fonds de commerce, dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T. Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 15/6/2024.

2024R01689FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/5/2024 enregistré à la recette des finances de Kairouan le 19/6/2024 sous le numéro 2420362 reçu numéro M069793 les héritiers de feu Naceur Malek domiciliés 5 Rue Abi Al Arabi

Temimi ont vendu à Idriss Boukhris domicilié 15 Rue de Bulgarie El Mansourah Kairouan le fonds de commerce exploité au local sis à Souk Essarrajine Kairouan comme point de vente des chaussures. Les oppositions sont recevables au domicile de l'acheteur sus indiqué dans un délai de vingt jours à compter de la présente publication.

Cet avis a été publié au journal Echourouk en date du 21/6/2024.

2024S00840FCCC2

Avis

Par acte sous-seing privé daté du 5/6/2024 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 18/6/2024 sous n°24202579 récépissé n°M067626 Mr Ramzi Ammar titulaire de la carte d'identité n° 11138961 a vendu à Mme Dalila Hhmida titulaire de carte d'identité n°01202126 le fonds de commerce (café) sis à la route Affrane km 2 - Sfax sous le nom «Cup Coffee Halland» et maintenant «CAFE 2 S» toute objection pourra être déposée à l'adresse de l'avocat maître Marzouk Akram à l'immeuble Intileka 1 bloc B1 étage 2 Sfax.

Le présent avis a été publié le 20/6/2024 au journal «Echourouk».

2024X00821FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat sous seing privé daté du 7 Juin 2024 enregistré à la recette des finances de Gremda le 11 juin 2024 reçu n°M065997 sous le n° d'enregistrement 24202494, Monsieur Zouhir ben Ahmed Haj Taieb a vendu à Monsieur Majdi ben Ridha Ellejmi, le fonds de commerce de son local sis à la route de Teniour Km 7 immeuble Jammoussi à Sfax à usage de casse croute, avec tous ses éléments moraux et matériels.

Un extrait de cet avis a été publié au journal Echourouk du 20 Juin 2024

Toute opposition est adressée chez Maître Mohamed Adel Messedi, avocat à la cassation dont son étude est sise à rue Abou El Kacem Chebbi Immeuble Elyssa Centre Bab el Bahr Sfax dans les 20 jours à partir de cette annonce.

2024X00822FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé par Maître Mohamed Maalej avocat, enregistré le 13/6/2024, n° d'enregistrement 24202538, Mr Raef Ben Mabrouk a vendu à Mr Mohamed Hmila tout le fonds de commerce sis à la Route Lafrane km 5 Sfax, avec tous ses éléments matériels et incorporels exploité comme salon de thé.

Toutes oppositions seront reçues, dans le délai légal au cabinet du maître Mohamed Maalej sis à rue Abou Kacem Chebbi Imm. Ellyssa centre 3ème étage Sfax.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal Assabah du 21/6/2024.

2024X00823FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tozeur le 19/6/2024 sous le numéro d'enregistrement 24202237 quittance n°M026969 la SOCIETE LED SUD cède à la SOCIETE CHEBBI LUMIERE tout le fonds de commerce situé à l'avenue Farhat Hached avec tous ses éléments corporels et incorporels, vente matériels électriques.

Toutes les oppositions doivent être faites auprès de la Société LED SUD située à l'avenue Farhat Hached Tozeur dans un délai de 20 jours qui suivent la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 20/6/2024 référence IP 224/6501.

2024401617FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous signé privé du 5/6/2024 enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 6/6/2024 sous le n°24204563 quittance n°M087884, Monsieur Yahia Ben Sahbi Ben Mohamed Yahia CIN n°05834991 et Noureddine Ben Bechir Ben Dhaou Kmela CIN n°08340481 cèdent à Madame Sondes Ben Hassen Ben Taher Salem la totalité du fonds de commerce exploité comme vente de fruits secs sis au 49 avenue Hédi Nouira cité Ennasre l'Ariana moyennant la somme de 15 mille dinars.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication au JORT entre les mains de la cessionnaire Madame Sondes Ben Hassen Ben Taher Salem sise au n°6 rue Kaab Ibn Malek Cité 2 Mars Ettadhamoun Ariana.

Cette annonce a été publiée dans le journal Le Quotidien le 22/6/2024.

2024401621FCCC2

Location gérance libre

Location gérance libre d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de location gérance libre d'un fonds de commerce en date du 6/6/2024 enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse le 13/6/2024 sous le n°24303862, quittance n°74879, la Sté Nader de commerce international a loué à la Sté Auto précision Sté en cours de constitution tout le fonds de commerce situé à Hammam Sousse dont l'objet est la vente de pièces de rechange auto.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains du locataire dans un délai de 20 jours à partir de la parution de la présente annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien le 22/6/2024.

2024S00838FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution de syndic

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale, daté le 17/3/2024 enregistré à la recette des finances Mourouj le 02/5/2024 Quittance n°M042703 enregistrement n°24702229.

Il a été constitué le syndic comme suit :

Nom : Syndic de copropriétaire résidence Saloua

Adresse : Mourouj 5 Ben Arous
Membre :
Président : Mr Achraf Frajallah
Trésorière : Mariem Moatasam.
Membre : Hédi Abeidi.
2024R01693APSF1

Constitution d'une association
Jeunesse sportive d'El Omrane

Le 10 novembre 1943 et selon visa n°1796 daté du 10 Novembre 1949, il a été constitué une association dénommée Jeunesse Sportive d'El Omrane sis au 22 rue Belhassen ben Chaabane 2ème étage 1005 dont l'actualisation a été faite et a été approuvée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 Juin 2024 selon les statuts et la loi organique n°95-11 du 6 février 1995, relative aux structures sportives.
2024R01709APSF1

Homologation de résolutions

Homologation de Résolutions

Election d'un nouveau comité syndical

Syndicat Résidence Zarrouk

Siège social : Résidence zarrouk Cité Ettahrir; cp 2042 Tunis

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 9/4/2022 enregistré à la recette des finances Charguia du 21/6/2024, Quittance n°M085268 enregistrement n°24706477.

Il a été décidé d'élire un nouveau Comité Syndical composé des membres;

- Lakhdhar Abdallah : Président de Syndic
- Karim Ben Sassi : Trésorier
- Anis Jazar : Secrétaire Général
- Moneom Rajhi : Vice Président
- Mohamed Amin Manoubi : Membre.

2024401628APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

1- Le poursuivant :

La Banque Nationale Agricole au nom de son représentant légal, Société Anonyme, inscrite au registre de commerce sous le n°B142431996. Son matricule au Registre National des Entreprises n°123 L son siège social sis à la Rue de la Monnaie - Tunis, son adresse à son agence à Sfax, représentée par Maître Kamel Ben Messaoud, Avocat à la Cour de Cassation ayant son Cabinet Immeuble l'Océan Bleu, deuxième étage A 22 Sfax.

2- Parties saisies :

1- Fakher Ben Moncef Hachicha, sa profession transport des marchandises, titulaire de la carte d'identité nationale n°05357322 inscrit au registre de commerce du Tribunal de Première Instance de Sfax sous le n°A0866572004, son matricule au Registre National des Entreprises n°0880336T demeurant à la Route de Tunis Km 6 Avenue Mongi Slim Sfax et à son domicile sis à Rue Tahar Kammoun n°5 Ibne Chabat Sfax.

2- Moncef Hachicha (en sa qualité de caution) sa profession entrepreneur, sa carte d'identité nationale n° 01105338, inscrit au registre de commerce du Tribunal de Première Instance de Sfax sous le n° A1222911997, son matricule au Registre Nationale des Entreprises n°0024830L son domicile Rue Ali Bach Hamba n°3 Sakiet Ezzit Sfax.

3- L'Avocat poursuivant :

Maître Kamel Ben Messaoud, Avocat à la cour de cassation, ayant son Cabinet Immeuble l'Océan Bleu, deuxième étage n°A22 Sfax, son matricule Fiscal n°849713 R.

4- Immeuble à vendre :

L'ensemble de l'immeuble qui se compose de la totalité de la parcelle objet du titre foncier n°25828 Sfax dénommé "Najet" qui se compose d'une parcelle de terrain sise à Sfax Route de Tunis km 7 Rue Ali Bech Hamba Secteur Sakiet Ezzit au bord d'un passage qui comporte un logement ayant une superficie totale de quatre cent treize m² - Référence de l'immatriculation Volume 43 n°354.

Cet immeuble a fait l'objet du rapport d'expertise établi par l'expert Mohamed Ben Othmane il se compose d'une parcelle de terrain de forme rectangulaire ayant une superficie de 413 m² objet du titre foncier n°25828 Sfax dénommé "Najet" clôturée de tous les côtés son entrée se trouve à l'Est sur laquelle a été édifiée un logement à deux étages. Le rez-de-chaussée a une superficie de 236 m² y compris le garage exploité par le défendeur Moncef Hachicha. Il se compose d'un hall, un salon, trois chambres à coucher, une cuisine, un cellier, une salle de bain, 2 vérandas et un garage.

L'étage supérieur qui couvre une superficie d'environ 156 m² est occupé par le fils du défendeur et se compose d'un hall, un grand salon, 4 chambres, une cuisine, une salle de bain, 2 balcons, l'accès à cet étage se fait par un passage et des escaliers privés. A signaler que chaque étage a son entrée propre à lui.

Cet immeuble est limité à l'Est par une Route goudronnée d'où son accès au Sud par Kanoun, au Nord par Akrout et à l'Ouest par Koubaa, sis à la Route de Tunis km 7 Oued Graoua du côté gauche en direction de la Mosquée "El Ber" et un passage directement après le collège secondaire de 14 Janvier.

La parcelle comportant la construction est décrite ci-dessus à une longueur du Sud au Nord du côté Est 20,63m et du côté Ouest 20,54 m et de l'Est à l'Ouest du côté Nord 19,97m et du côté Sud 20,18 m par conséquent sa superficie s'élève à 413 m².

Références de l'immatriculation : Le titre est inscrit à la Direction de la Conservation Foncière sous le n° 354 volume 43 en date du 16/12/1996-Dépôt Sfax.

5- Date des enchères :

Les enchères auront lieu le lundi vingt neuf Juillet deux mille vingt quatre (29/7/2024) à neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax ayant son siège au Palais de la Justice Rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

6- Mise à prix :

Trois cent quatre vingt mille six cent dinars (380.600,000 d) d'après le rapport d'expertise établi par l'expert Monsieur Mohamed Ben Othmen en date du 01/6/2024 suivant ordonnance sur requête rendue par le Tribunal de Première Instance de Sfax sous le n°24/3958 en date du 10/5/2024.

7- Visite de l'immeuble :

Il est possible de visiter l'immeuble tous les jours de la semaine au cours de l'horaire administratif après avoir obtenu une copie du cahier des charges au Greffe du Tribunal de Première Instance chargé de l'affaire ou du Bureau de l'Avocat poursuivant.

2024X00815VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank T.S.B. (Ex Stusid Bank) S.A., sise 32 Rue Hédi Karray Tunis. M.F. n° 013026 E. En sa qualité de créancier hypothécaire saisissant.

Partie saisie :

Faouzia Bent Mohamed Moncef El Manaii C.I.N. n°00284794, demeurant 1 rue 6918 cité Intilaka Tunis.

En sa qualité de caution hypothécaire de la société Chelbi de Matériaux de Construction, et partie saisie.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis (Matricule Fiscal : 513271 Z/AP/000).

Parts indivises objet de la vente :

Situation géographique : l'immeuble se situe au bord de la rue 62625 cité Intilaka menant à l'avenue Ibn Khaldoun parallèle au chemin de fer, prés des services administratifs et commerciales, les sièges des banques et de la gare. L'immeuble se situe au 2,7 km du centre de la cité Ettadhamen par l'avenue Ibn Khaldoun, du centre ville de Tunis de 12,9 km, de l'aéroport de Tunis Carthage de 11,2 km et du port de La Goulette de 24 km.

Les parts font objet du titre foncier dénommé «Mounir Ben Habib Ben Mohamed EZZAYET» n°104649 Tunis composé de la parcelle n°1 d'une superficie de 337 m² qui correspondent à 337 parts indivises, qui se situe sur la rue n°62625 à la cité Intilaka Tunis.

L'immeuble objet de la vente de 103 m² (103/337) propriété de la partie saisie Faouzia Bent Mohamed Moncef EL MANAII, composé d'une parcelle de terrain rectangulaire sur laquelle a été bâti une construction composée d'un rez-de-chaussée, et de 2 étages, et un local (laverie) sur la terrasse (3ème étage), avec une façade sur la rue 62625 cité Intilaka, avec un portail métallique pour protection.

Le rez-de-chaussée : d'une superficie de 98,25 m².

Le 1er étage : avec un accès par des escaliers, d'une superficie de 107,25 m².

Le 2ème étage avec un accès par des escaliers, d'une superficie de 107,25 m². Composé d'une grande salle d'exposition, une cuisine, salle d'eau et un bureau.

L'immeuble contient aussi un local (laverie) sur la terrasse (3ème étage) d'une superficie de 75 m². L'immeuble est délaissé et a été endommagé (par rapport à son état lors de l'expertise effectuée par le même expert en 2017, le carrelage a été arraché et endommagé à tout les étages, les portes et fenêtres ont étaient enlevées. Le carrelage des escaliers a été arraché, les spots d'éclairage au staff du fond sont tous endommagés.

L'expert a constaté à l'occasion de l'exécution de l'ordonnance sur requête n°14766 que l'immeuble est dans le même état que celui en date de l'expertise précédente, un portail métallique a été installé pour protection. Le marbre du comptoir au rez-de-chaussée a été arraché.

L'immeuble est en très mauvais état, en ruine et non entretenu.

L'expert a constaté que la structure du bâtiment est classique, composée de colonnes et de poutres en béton armé, avec une dalle en béton, des murs extérieurs en pierres épaisseur 25 cm, des murs intérieurs en briques épaisseur 10 et 15 cm. Le plafond en staff de plâtre.

La superficie couverte extra-muros du bâtiment est de 387,75 m² détaillées comme suit : rez-de-chaussée 98,25 m². - 1er étage : 107,25 m². - 2ème étage : 107,25 m² - local laverie : 75 m².

Mise à prix :

Cent quatre vingt treize mille cinq cent quarante huit Dinars (193.548,000) hors frais.

Date et lieu de vente :

Mardi 23 juillet 2024 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Tunis.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2024401629VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers de la société

Hôtelière et Touristique Primavera S.A

"Hôtel Shalimar" Hammamet Jinane Hammamet - 8050

M.F : 0492863 B/A/M/000

R.C : B126502003

L'Administrateur judiciaire dans l'affaire en règlement judiciaire numéro 182 auprès du tribunal de Première Instance de Grombalia, Taoufik Mourad Rekik, informe tous les créanciers de la Société Hôtelière et Touristique Primavera «Hôtel le Shalimar» que Madame la Présidente du Tribunal de Première Instance de Grombalia a ordonné en date du 6 Mai 2024 la suspension des opérations d'exécution jusqu'à un jugement soit rendu dans l'affaire en règlement Judiciaire Numéro 182.

2024R01692VEPA2

Avis aux créanciers - liquidation

Société MODERN EQUIPEMENT & DEVICES FOR INNOVATIVE CLINICAL APPLICATIONS

(Société En liquidation)

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 30 000 Dinars Tunisiens

05 Rue Sendiane Mansoura La Soukra Ariana

MF : 1840403Y/A/M/000

Par PV de l'assemblée Générale Extraordinaire du 01/6/2024 enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 10/6/2024 n°2424502434, quittance n°M054945, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation.

Mr Ahmed Boudaya, est nommé Liquidateur, investie de tous les pouvoirs. Dépôt a été effectué au RNE le 13/6/2024 sous le n°202469733. A cet effet le liquidateur invite tout créancier à déclarer, régulièrement toute opposition auprès du liquidateur au siège élu à cet effet, soit : 84 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Salama B11 Ariana Ville, dans un délai d'un (1) mois à compter de la parution de la présente au JORT.

2024R01696VEPA2

Remplacement de l'Administrateur Judiciaire

Société SOMVIK

SA- Au capital de : 450 000 D

Siège social : L'hôtel du Lux KERKENAH

Identifiant Unique : 0011337J

Suivant la décision émanant du Tribunal de première instance de Tunis dans le dossier n°423 relatif à la Société SOMVIK, il a été décidé le remplacement de l'administrateur judiciaire Monsieur Amine Abdelwehed par l'administrateur judiciaire Monsieur Ameur Mansour domicilié à 53 Rue Echam, 2ème Etage, App n°6 - 1002 Tunis Tél : 71 830 168.

2024401615VEPA2

Remplacement de l'Administrateur Judiciaire

Société KYRANIS

SA au capital de : 1 200 000 D

Siège social : Rue Charles Nicolle n°52 Mutuelle ville Tunis

Identifiant Unique : 1099759P

Suivant la décision émanant du Tribunal de première instance de Tunis dans le dossier n°650 relatif à la Société KYRANIS, il a été décidé le remplacement de l'administrateur judiciaire Monsieur Amine Abdelwehed par l'administrateur judiciaire Monsieur Ameur Mansour domicilié au 53 Rue Echam, 2ème Etage. App n°6 - 1002 Tunis Tél : 71 830 168.

2024401616VEPA2

Dissolution

Nomination d'un liquidateur

La société nommée : vente de pièces détachées

Registre de commerce : A133841996

Objet de l'Accord entre Mr Fadhel Ben Med Hédi Attia et Mr Walid ben Med Ali Jemmi, sis à l'Avenue 18 Janvier - Siliana 6100

Matricule Fiscal : 403370 P/C/000

En vertu de la décision rendue par la cour d'appel de Siliana le 23/01/2023 dans l'affaire n°3701. Il a été décidé :

- La dissolution de la société et sa mise en liquidation;

- La nomination de Mr Brahim Sayari en qualité de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus;

- La fixation du siège de la liquidation au Cabinet Brahim SAYARI - Rue Ibn Abu Dhief Immeuble Boughrarou, 2ème étage - Siliana 6100 (GSM : 99 177 508).

Les créanciers de la société, doivent produire leurs titres de créance entre les mains du liquidateur au siège de la liquidation sis à l'adresse sus indiquée, et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis.

2024401622VEPA2

SOCIETE ORLAIT TUNISIE

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1.700.000 dinars

Siège social : Immeuble Sarah, Boulevard Principal Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant unique : 1315330W

En exécution du procès-verbal de la saisie exécutoire n°44086/2023 du 02 novembre 2023, il a été procédé en date du 15 avril 2024 par Me Mohamed Mortadha Zekri à la vente aux enchères publiques des matériels indiqué ci-dessous suivant procès-verbal de vente judiciaire enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis en date du 8 mai 2024 sous le n°940 (quittance n°42802) et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises RNE le 27/5/2024.

02 Chaudières à vapeur de marque ROUANET n° de châssis 4558687 et n°4558686, 01 Machine pour emballage sous film de tranchettes de fromage de marque PFM n° de châssis C.6592, 01 Ligne KE avec ses accessoires pour la production du fromage tranchettes de marque KUSTNER n° de châssis 211797, 02 Prémélangeur KS avec leurs accessoires n° de châssis 13558 et 11646,01 Groupe de froid (RUISSELEUR) n° de châssis 5793, Centrale de traitement d'air, GSV (Groupe sous tirage sous vide) marque CHALON-MEGARD n° de fabrication 5770, 01 Broyeur à fromage KUSTNER, 01 Chariot pour le transport de fromage, Presse à fromage horizontale n° de châssis 6682, Presse à fromage verticale n° de châssis 6682, 01 Bac de 1000 litres BIFECTA n° de châssis 07-274-14, 02 cuves de réception lait BIFECTA n° de châssis 14-274-10 et 14-274-11, Filtre de lait, Echangeur de stockage de fromage, Echangeur, Ligne UHT pour la stérilisation de fromage de marque KS capacité 1000 kg, Bac de crémage, Bac de lancement de fromage, armoire de distribution électrique.

Ainsi, la partie poursuivante société ALLIANCE IMMOBILIERE ayant l'identifiant unique n°1336842 et dont le siège social est fixé au 54 avenue Salah Ben Youssef (El Menzah 9) Tunis étant le dernier enchérisseur a acquis la totalité des machines objet du rapport d'expertise établi par l'expert judiciaire Iheb Marzoug et en est devenu propriétaire.

2024401626VEPA2

SOCIETE ORLAIT TUNISIE

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1.700.000 dinars

Siège social : Immeuble Sarah, Boulevard Principal Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant unique : 1315330W

En exécution du procès-verbal de la saisie exécutoire n°44086/2023 du 12 juin 2023, il a été procédé en date du 19 septembre 2023 par Me Mohamed Mortadha Zekri à la vente aux enchères publiques du matériel indiqué ci-dessous suivant procès-verbal de vente judiciaire enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis en date du 5 octobre 2023 sous le n°230021343 (quittance n°M076711) et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises RNE le 27/5/2024.

Cuve en inox d'une capacité de 10.000 litres pour le stockage du sérum, Bascule à aiguille 100 kg, Couteau hydraulique en inox, Presse hydraulique pour fromage, Balance électronique 30 kg, Ligne complète en acier inox pour la stérilisation du fromage d'une capacité de 3000 kg/h, pompes centrifuges alimentaires en inox, Pompe volumétrique à vis excentrique en inox, Machine automatique de conditionnement du fromage en portions triangulaires sous feuille d'aluminium, ayant les n° de châssis suivants : 27133 / 17387 / 210365 / 21953 / 210455 / 210507 / 210509 / 210454 / 25743 / 17274 / 6789 / 31192/21952 / 28628 / 15182 / 27716 / 210808 / 18297 / 14207/16381 /14201 / 26368 / 60526 / 210364 / 872130 / 211743 / 211744 / 211745 / 211746 / 211747, étiqueteuse automatique, Machine à jet d'encre pour imprimer la date. Fardeleuse automatique, Table de travail inox lm x lm, Machine à imprimer la date à jet d'encre, Table de travail

inox, Machines découpeuses emboutisseuses pour boites de fromage, Machines découpeuses emboutisseuses pour boites de fromage, Machine automatique à assembler les boites de fromage en carton, Presse hydraulique pour carton, Cageots en plastique alimentaire (60cm x 40 cm), Palettes de stockage en plastique alimentaire 1,2 x 1,2, Transpalette de manutention d'une capacité de 1200 kg, Chariot élévateur électriques 2000 kg pour hauteur 4m, Un appareil monte charge avec cabine de dim. 3 x 3 (m) et de capacité de 3000 kilos, Cuve en acier inox de capacité 1000 lits pour le nettoyage, Pompe centrifuge en inox pour nettoyage des tuyauteries. Lave main en acier inox, 01 PH mètre, 01 Hotte de produits chimiques, Balance de précision 0.001g, Balances de précision 0.1 g, Appareils bain marie 90° C, Butyromètres, Centrifugeuse, Thermomètres de poche, 04 Etuves, 01 Dessiccateur (2 lits), 01 Réfrigérateur, 01 Homogénéisateur, Lot Verreries de laboratoire, Chaudières pour la production de vapeur avec brûler à Mazout, Appareil à adoucisseur d'eau, Citerne vertical en acier inox d'une capacité 10000 litres pour le stockage de l'eau adoucie, Compresseurs à air, 04 Pompes à vide avec réservoir 300 lits, Poste transformateur électrique 630 KV A, Groupe électrogène 195 K VA, Groupes frigorifiques R 22 pour chambre froide positive 20t, Centrale frigorifique R 404 pour production d'eau glacée, 25.000 m3/h, Centrale de traitement d'air C.T.A 20000 m3/h, Frigorifères pour tunnel de refroidissement des portions triangulaires, 15000 m3/h, Frigorifère pour salle de travail des slices, 7000 m3/h, Frigorifères pour salles de travail lait frais, Frigorifères pour salle de travail et conditionnement des portions triangulaires 10000 m3/h, Frigorifères pour magasins de stockage des produits fini des fromages fondus et des préparations (triangles et slice) 30000 m3/h, Station de pompage (nombre 06 pompes) de l'eau glacée pour les deux unités de fromagerie, Tours parallèle, Fraiseuses, Scie à métaux, Meules fixe, Perceuses fixe sur colonne, Ainsi, la partie poursuivante société ALLIANCE IMMOBILIERE ayant l'identifiant unique n°1336842 et dont le siège social est fixé au 54 avenue Salah Ben Youssef (El Menzah 9) Tunis étant le dernier enchérisseur a acquis la totalité des machines objet du rapport d'expertise établi par l'expert judiciaire Ahmed JEBRI et en est devenu propriétaire.

2024401627VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société : SUPER CABLES

Capital social : 30.000.000 TND

Identifiant unique : 0495948T

Les Actionnaires de la Société SUPER CABLES S.A sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 26 juillet 2024 à 15h au siège social de la société sise au GP1, Km36 Grombalia afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Augmentation de capital par conversion des résultats reportés à hauteur de 10.000.000 TND pour passer de 30.000.000 TND à 40.000.000 TND.

Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation du capital et d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts conformément à l'article 294 du Code des Sociétés commerciales.

2024R01690SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société : SUPER CABLES

Capital social : 30.000.000 TND

Identifiant Unique : 0495948T

Les Actionnaires de la Société SUPER CABLES S.A sont convoqué en Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 26 Juillet 2024 à 13 heures au siège social de la société sise au GP1, Km 36 Grombalia afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2023

- Lectures des rapports de Commissaire aux comptes pour l'exercice 2023

- Approbation des comptes de l'exercice 2023

- Quitus aux Administrateurs au titre de la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

- Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2023 et antérieur

- Affectation du résultat de l'exercice 2023

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration

- Renouvellement du mandat du Directeur général

- Cooptation de la nomination de Madame DANDANA ABIR entant que membre du conseil d'administration de la société SUPER CABLES S.A faite par le Conseil d'Administration du 6 juin 2024.

2024R01691SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2022 du 17 juillet 2024

Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers «STIMEC»

Filiale de la BH BANK

S.A au capital de 1.400.000 DT

Identifiant unique : 0719380S

Siège social : 17, Rue des Entrepreneurs 2035 Charguia II

Messieurs les actionnaires de la Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le mercredi 17/7/2024 à 10H, au siège social de la BH BANK, sis au 18, Av. Mohamed V - 1023 Tunis, en vue de délibérer à propos de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du mode et des délais de convocation de l'AGO;

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2022 ;

5. Approbation des opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

7. Quitus aux administrateurs ;

8. Renouvellement des Mandats des administrateurs;

9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.

Messieurs les actionnaires sont informés que les documents destinés à la présente AGO sont mis à leur disposition au siège de la société sise au 17 Rue des Entrepreneurs 2035 La Charguia II et ce, durant les délais légaux.

2024R01705SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2023

Du 17 juillet 2024

Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers «STIMEC», Filiale de la BH BANK

S.A au capital de 1.400.000 DT

Identifiant unique : 0719380S

Siège social : 17, Rue des Entrepreneurs 2035 Charguia II

Messieurs les actionnaires de la Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le mercredi 17/7/2024 à 11 H, au siège social de la BH BANK, sis au 18, Av. Mohamed V - 1023 Tunis, en vue de délibérer à propos de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du mode et des délais de convocation de l'AGO ;

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2023 ;

5. Approbation des opérations visées aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

7. Quitus aux administrateurs ;

8. Renouvellement du Mandat du Commissaire aux comptes;

9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité.

Messieurs les actionnaires sont informés que les documents destinés à la présente AGO sont mis à leur disposition au siège de la société sise au 17 Rue des Entrepreneurs 2035 La Charguia II et ce, durant les délais légaux.

2024R01706SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ERRYADA DE PROMOTION IMMOBILIERE

S.A au capital de 1.000.000 Dinars

IU : 1061515T

Les actionnaires de Société Erryada de promotion Immobilière sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 juillet 2024 à 10 heures à l'immeuble Carthage Palace Apt B2 centre Urbain Nord 1003, afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Lecture du rapport d'activités au 31.12.2017, au 31.12.2018 et au 31.12.2019.

3. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017, 2018 et 2019.

4. Approbation du rapport d'activités au 31.12.2017, au 31.12.2018 et au 31.12.2019.

5. Approbation des états financiers au 31.12.2017, au 31.12.2018 et au 31.12.2019.

6. Affectation du résultat relatif à l'exercice 2017, 2018 et 2019.

7. Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2017, 2018 et 2019.

8. Approbation des conventions réglementées effectuées en 2017, 2018 et 2019.

9. Nomination des administrateurs.

10. Nomination du commissaire aux comptes.

Les documents relatifs à l'AGO sont à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

2024401618SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société ERRYADA DE PROMOTION IMMOBILIERE

S.A. au capital de 1.000.000 Dinars

IU : 1061515T

Les actionnaires de Société Erryada de promotion Immobilière sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 20 juillet 2024 à 11 heures à l'immeuble Carthage Palace Apt B2 centre Urbain Nord 1003, afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en conformité des statuts de la société.

Les documents relatifs à l'AGE sont à la disposition des actionnaires au Siège social de la Société.

2024401619SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

EKUITY CAPITAL

Société anonyme

Capital : 397.050.000 TND

Siège social : Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0002802M

Le Conseil d'Administration de la Société EKUITY CAPITAL à l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 28 Août 2024 à 10 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et du délai de convocation.

2. Proposition aux actionnaires d'acheter les actions de la société Gammarth aux mêmes conditions proposées.

3. Proposition d'achat des actions de la société Gammarth aux mêmes conditions, par Ekuity Capital en cas de non achat de l'ensemble des actions mises en vente par les actionnaires.

4. Pouvoirs pour formalités.

2024401623SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE DES FERMETURES ET EMBALLAGES EN PLASTIQUE

"F. E. P."

Société anonyme

Au capital social de 3 000.000 Dinars divisé en 300.000 actions de 10 dinars chacune

Siège social : 5, Rue de fer Zone Industrielle Sidi Daoud - 2046 La Marsa Tunis

Identifiant unique : 381833D/A/M/000

C.D : 132845M

CNSS : 140546-90

Messieurs les actionnaires de la Société des Fermetures et

Emballages en Plastique sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour le mercredi 17 juillet 2024 à 9 H au 5, rue de fer - Zone Industrielle Sidi Daoud - 2046 La Marsa, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Examen des états financiers provisoire arrêté au 30 juin 2024,

2/ Nomination d'un nouvel administrateur;

3/ Questions diverses.

Un exemplaire des statuts, des états financiers provisoires arrêté au 30 juin 2024, du rapport du Conseil d'Administration sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au 5, rue de fer - Zone Industrielle Sidi Daoud - 2046 La Marsa, quinze jours avant la tenue de l'assemblée.

2024401625SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE «AMC»

Société anonyme

Au capital de 274.500 Dinars

Siège social : Lac Mâlaren, les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

MF : 0496102 G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société clinique ophtalmologique «A.M.C» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le Mardi 16 Juillet 2024 à 17H à la clinique ophtalmologique du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 et approbation des états financiers dudit exercice.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023

- Quitus aux administrateurs

- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2023

- Renouvellement de mandat d'administrateurs pour les exercices 2024-2025-2026

- Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes au titre des exercices 2024-2025- 2026

- Questions diverses.

2024401632SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIAN EYE LASER CENTER

«T.E.L.C»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 550 000.000 dinars

Siège social : Lac Mâlaren, les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

RC : B01152812013

MF : 1310547 Q/A/M/000

Messieurs et Mesdames les associés de la société Tunisian Eye laser center «T.E.L.C» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le Mardi 16 Juillet 2024 à 11 H au bureau de la société Tunisian Eye Laser Center sis à la rue Lac, Mâlaren, les Berges du Lac I, Tunis 1053 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 et approbation des conventions réglementées.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023

- Quitus au gérant.

- Questions diverses.

2024401633SRLB3

Autres sociétés

2ème avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire des exercices 2020-2021-2022

Société Mutuelle De Base Des Services Agricoles «CEPA»

Adresse : 76 Avenue Habib Bourguiba Béni Khalled 8021

MF : 0009496 D/N/M/000

RC : C14011997

CNSS : N°17698-44

Suite à la non tenu de la 1ère Réunion du 13/6/2024, le conseil D'administration convoque tous les adhérents de la société à l'assemblée générale ordinaire le 17 juillet 2024 au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport sur la gestion des exercices cités ci haut.

2- Lecture des rapports générale et spéciale du commissaire aux comptes des exercices cités ci haut.

3- Quitus aux membres du conseil d'administration pour les exercices indiqués.

4- Election du conseil d'Administration.

Observations :

Tout candidat désire être membre du conseil d'administration doit présenter sa candidature par une lettre recommandée avec accusé de réception :

- Avant le 10 juillet 2024

- Les rapports seront tenus à la disposition des adhérents au siège de la société 8 jours avant la date de l'assemblée.

- La réunion sera tenue abstractions faite du nombre présents.

2024R01698SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que le Directeur du District de La Garde Nationale Maritime à Sfax a déposé une demande auprès du gouvernorat de Sfax le 28/5/2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie qui consiste en un dépôt de stockage du carburants situé au Port de Pêche Maritime de Sfax Délégation Sfax Ville Gouvernorat de Sfax conformément aux plans annexés à la demande.

Toute réclamation contre l'ouverture de cet établissement doit être adressée à monsieur Le Gouverneur de Sfax ou à monsieur le Délégué de Sfax Ville dans un délai d'un mois à dater du jour d'affichage de cet avis.

Les plans annexés à la demande seront communiqués au public au siège du Gouvernorat de Sfax, à la Délégation Sfax Ville ou à la Municipalité de Sfax.

DIVERS

Avis au public

Avis

Mr Abdel Rahmen ben Zina titulaire de la CIN n°01344837 annonce qu'il a perdu un contrat de vente daté le 24/3/2022 de titre 77745 Sfax, il veut avoir un extrait de ces actes originales, tout contestant devra s'adresser au bureau de Maître Chawachi Fouzia notaire à Mahres, dans un délai de 30 jours, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2024X00816DIVD2

Avis

Mr Abdel Rahmen ben Zina titulaire de la CIN n°01344837 annonce qu'il a perdu un contrat de vente daté le 4/4/2022 de titre 77745 Sfax, il veut avoir un extrait de ces actes originales, tout contestant devra s'adresser au bureau de Maître Chawachi Fouzia notaire à Mahres, dans un délai de 30 jours, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2024X00817DIVD2

Avis

Mr Abdel Rahmen ben Zina titulaire de la CIN n°01344837 annonce qu'il a perdu un contrat de vente daté le 31/5/2022 de titre 77745 Sfax, il veut avoir un extrait de ces actes originales, tout contestant devra s'adresser au bureau de Maître Chawachi Fouzia notaire à Mahres, dans un délai de 30 jours, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2024X00818DIVD2

Avis

Mr Abdel Rahmen ben Zina titulaire de la CIN n°01344837 annonce qu'il a perdu un contrat de vente daté le 6/4/2022 de titre 77745 Sfax, il veut avoir un extrait de ces actes originales, tout contestant devra s'adresser au bureau de Maître Chawachi Fouzia notaire à Mahres, dans un délai de 30 jours, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2024X00819DIVD2

Avis

Mr Abdel Rahmen ben Zina titulaire de la CIN n°01344837 annonce qu'il a perdu un contrat de vente daté le 11/01/2022 de titre 77745 Sfax, il veut avoir un extrait de ces actes originales, tout contestant devra s'adresser au bureau de Maître Chawachi Fouzia notaire à Mahres, dans un délai de 30 jours, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2024X00820DIVD2

Avis

Ben Othmen Salha et Henda annoncent qu'elles possèdent 3/4 d'un terrain à Sfax Route Taniour km5 de surface 500 m² effectuer par l'acte d'achat qui était fait le 8/7/1993 et elles ont perdu le titre de propriété et elles désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2024X00824DIVD2